

## **Éléments historiques sur Junas des origines à la Révolution.**

Celui qui se lance dans l'histoire de son village a tendance à penser qu'elle est à part, unique, tant il est vrai qu'on est porté à souligner d'abord ce qu'il y a de spécifique, de particulier. Pour les temps reculés, l'étude commence par le sol : l'archéologie. Les paysages aussi : on y peut déceler des traces anciennes.

Puis viennent les archives, elles-mêmes trompeuses, ne conservant qu'une part sélectionnée, exceptionnelle, d'évènements de la communauté : la construction d'un moulin, d'une église, l'exil d'un seigneur... Ces écrits, outre qu'ils émanent des puissants, de l'élite, font l'impasse sur la vie de tous les jours, le quotidien des habitants. Celui-ci ne transpire de ces documents que par les déductions qu'on s'autorise à faire après lecture d'ouvrages généraux sur l'histoire de la région.

Ce caractère à priori particulier de l'histoire de Junas - qu'on ne peut soustraire de son environnement proche - est en outre renforcé par la géographie. Voyez les ouvrages parus sur la Vauvage et sur le Sommiérois : Junas n'apparaît ni dans les uns, ni dans les autres ! Nous ne sommes ici ni en Vauvage, ni dans le Sommiérois, mais "coincés" entre les deux, sur un étroit ruban de collines. Ce silence bibliographique s'explique aussi par la géopolitique ancienne : de par son appartenance à une puissante seigneurie située en plaine, au Sud (Le Cailar) dont elle constitue la limite Nord, Junas ne dépend ni de Sommières ni de Calvisson, les deux centres nerveux locaux - et seigneuriaux - voisins et importants du Moyen Age, qui perdurent aujourd'hui : si Calvisson supplante désormais Sommières en nombre d'habitants, il n'en reste pas moins que cette dernière demeure plus dynamique, à bien des niveaux... (car il y eut jadis querelle entre les deux communes pour qui serait chef lieu de canton...)

### **1 - Les "Frontières" de Junas**

Rappelons, pour mieux comprendre les limites de l'actuelle commune, que Junas réunit deux anciennes paroisses : Gavernes et Junas. Cette fusion fut actée à la Révolution.

La limite Sud-Ouest de la commune est matérialisée par le Vidourle. Depuis les temps les plus reculés, le Vidourle constitue une voie de communication. Non pas tant sur l'eau mais par les routes qui le longent, sur les deux rives. "Vidourle" - comme l'appellent les Sommiérois - est une pénétrante de la mer vers l'arrière pays, à l'instar du Rhône voisin. Cette pénétrante était connue des animaux avant que les hommes ne l'empruntent, eux aussi. Ainsi, notre territoire, bien qu'un peu à part, n'est pas isolé : une route fort ancienne remonte du Grau du Roi via Gallargues et Aubais pour se rendre à Sommières et, au delà,

rejoindre le plus profond arrière pays. C'était à la fois un "*cami salinié*", une route du sel, mais également un chemin de transhumance.

En limite Nord (côté Aujargues) c'est tout simplement une voie romaine qui sépare nos deux communes (enfin : de l'autre côté, ce n'est pas Aujargues ; voir paragraphe suivant). Et non des moindres : la *via Luteva*, qui joignait Nîmes à Toulouse via Lodève - d'où son nom - et pour laquelle fut construit le pont de Sommières (21 arches, excusez du peu). Entendons nous bien : qui dit voie romaine, en Gaule, dit voie **GALLO**-romaine. Les Romains ont abusivement copié les Grecs ; ils ont fait de même dans les Gaules qu'ils ont conquises. Cette *via Luteva* est antérieure aux Romains : elle faisait jonction entre Nîmes (capitale des *Volques Arécomiques*, tribu gauloise établie ici), les nombreuses oppida de la Vaunage et l'oppidum de Villevieille (Sommières n'existait pas), puis vers l'Hérault actuel. Le terroir de Junas relevait de ce dernier oppidum. La traversée de Corbière se faisait par cette *via Luteva* au *Pontet*, sur un gué (sinon un pont aux arches comblées par des siècles d'accumulation de limon). Cette limite Nord est donc ancienne, probablement "adossée" par la suite à l'un des découpages cadastraux romains, attestés en Vaunage dont nous sommes ici sur les marges Ouest.

Anomalie géographico / historique : On pourrait croire qu'une fois franchie la désormais voie verte en venant de Junas, en quelque endroit que ce soit, nous nous retrouverions sur la commune d'Aujargues. Il n'en est rien : vous êtes sur Villevieille ! Cette anomalie reste à élucider : Villevieille présente une "excroissance" linéaire et étroite, entre Junas, Aujargues et jusqu'à Congénies, probablement d'origine religieuse, dont on ne sait pas grand chose... Le lieu dit "le Couvent", à proximité immédiate de Junas sur le territoire de Villevieille a t'il jamais été un couvent ? Très certainement non : Il s'agit soit d'un relais sur la *via Luteva*, soit d'une dépendance agricole de l'oppidum de Villevieille. "Couvent" impliquerait bâtiments en nombre. Or, en l'état, ne subsistent que les ruines d'un édifice modeste, d'époque gallo-romaine, dans lequel on a certes exhumé, dans les années 1990, un autel votif paléo - chrétien, sur une pierre d'assez petite taille.

Reste l'Est. Au Nord-Est, de modestes chemins et le ruisseau de Lissac séparent Junas de Congénies et d'Aubais. Mais au Sud-Est, ni route, ni rivière importante qui puisse matérialiser une limite. Pour qui consulte carte ou cadastre, il est net que la frontière Junas-Aubais est toute artificielle, résultat d'un "coup de ciseaux" administratif. Il s'agit en fait de la limite de la viguerie de Sommières, créée vers 1239 et dont Gavernes dépendait (une viguerie s'apparente à un canton d'aujourd'hui). Tout le long de cette frontière sont plantées des bornes qui la jalonnent. Ces bornes sont dotées d'une encoche sommitale servant de mire pour viser la borne suivante. Chaque pierre - on en compte aujourd'hui une douzaine - a un signe de reconnaissance gravé. Les plus anciennes bornes sont attestées en 1547 sur le compoix d'Aubais (ancêtre du cadastre).

*Il existait en fait plus de 20 bornes sur cette limite, certaines toutes petites, d'autres groupées par trois... résultant de campagnes récurrentes de bornage*

*s'étalant sur plusieurs siècles.* (voir par ailleurs sur ce site la notice sur les bornes existant entre nos deux communes)

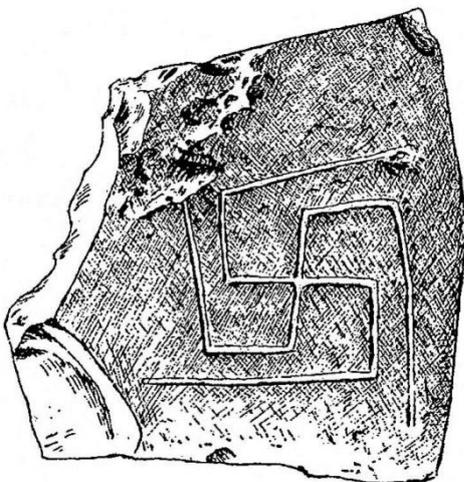
## 2 - Les traces archéologiques

Que nous dit le sol ? Il est relativement riche de traces préhistoriques et gallo romaines, voire du Haut Moyen-âge dont nous sommes loin d'avoir fait l'inventaire exhaustif. La végétation envahissante, du fait de la disparition des troupeaux d'ovins en est la cause : les broussailles ou la forêt ont réinvesti des espaces jadis habités ou mis en valeur, mais qui n'autorisent plus la "lisibilité" du sol lors de prospections.

Ce qui motive l'installation humaine sur un lieu ne diffère pas de celle des animaux : il faut de l'eau, denrée vitale. La plupart des sites repérés (Junas a fait partie du programme de réactualisation de la carte archéologique de France dans les années 1995 et la commune a été entièrement prospectée, sous la direction de Claude Raynaud du CNRS, sauf évidemment, là où le sol ne peut rien révéler...) sont sur des hauteurs très relatives mais soit à proximité du ruisseau de Corbière, soit du Vidourle. Pour d'autres sites plus énigmatiques (derrière le mas de la Vieille, par exemple, où au Nord des carrières du Bon Temps), il convient de ne pas oublier que les débits de l'eau à ces époques reculées (nous parlons ici du néolithique, soit 6 000 ans avant notre ère) n'ont aucune commune mesure avec ceux observables aujourd'hui. Il est également probable que nous ayons eu sur notre territoire une station datant du mésolithique.

Les traces gallo-romaines manquent mais ce n'est pas si surprenant : LA localité gauloise, puis romaine du secteur jouxte Junas : c'était le vaste oppidum de Villevieille. A n'en pas douter, le terroir de notre actuelle commune en dépendait entièrement. Dans ces conditions, l'habitat se massant dans Villevieille, rien d'étonnant à ce qu'il soit absent de notre sol, sauf peut-être à Gavernes, non loin du Vidourle (*voir ci-dessous*).

### Gavernes avant Junas ?



La plus remarquable pièce archéologique de ces époques reculées reste néanmoins un silex néolithique gravé d'une svastika (dite aussi "croix gammée", symbole récemment rendu célèbre par un triste personnage germanique mais dont la représentation est "universelle" dans l'Ancien Monde, c'est-à dire avant la découverte de l'Amérique). Cette découverte, en 1927, provient de la source de Montgros, non loin de Gavernes (presqu'en face du Mas Neuf).

L'eau est "source" de bien des cultes, liés à la fécondité. Montgros semble être, jusqu'à plus ample informé, la résurgence proche de Gavernes d'une veine qui traverse Junas du Nord au

Sud. Le ruisseau qu'elle alimente n'a pas d'orthographe fixe : Gammenteille ou Gamentelle, le "en" étant souvent écrit "an", parfois Gamatelle, minuscule affluent du Vidourle, aujourd'hui souvent à sec. De Montgros voire plus haut, il passe d'abord au Mas de Gavernes puis sous le pont aux Anes (route d'Aubais) et sur le versant Ouest de la colline du Devès, au quartier du Frigoulier. Là furent peut-être repérés à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle les restes d'un village gaulois ainsi que des fours à chaux. Il n'est pas aisé d'en confirmer l'existence aujourd'hui. A proximité se trouve aussi l'énigmatique "cimetière" de Ste Catherine, une sépulture collective, un tertre en forme de cœur, anciennement attribué au paléolithique mais qu'en réalité nous ne sommes toujours pas en mesure de dater, faute de "mobilier" archéologique sur site.

Ainsi, il existe autour de Gavernes un grand nombre d'indices de l'occupation du lieu à différentes époques. Au Mas de Gavernes, ont été retrouvés un cippe (base de colonne) et des fragments de poterie de l'antiquité tardive (début IV<sup>ème</sup> siècle), un sarcophage paléochrétien du bas Moyen Age (VI ou VII<sup>ème</sup> siècle). Par la suite une église fut construite (St Saturnin, mentionnée pour la première fois en 1178), complètement disparue, mais dont on sait qu'elle était le théâtre d'un pèlerinage suffisamment fréquenté en 1502 pour que l'évêque de Nîmes accordât à toute personne qui s'y confesserait 140 jours d'indulgence (= rémission des peines sur les pêchés). Si Gavernes constituait une paroisse à part entière, le conseil consulaire préexistant au conseil municipal était, dès l'origine, commun aux deux paroisses : Junas et Gavernes.

Il y a là une étonnante permanence dans le temps : de la svastika de Montgros au pèlerinage à Gavernes en passant par la possible installation gauloise un peu à l'Ouest... Ne peut-on envisager un culte préchrétien autour de l'eau lié à la fécondité, récupéré par l'Eglise par la suite ? Un pèlerinage ne naît pas spontanément vers 1500 : il devait être motivé par une certaine célébrité de l'endroit.

Tous ces indices plaident en faveur de l'antériorité de l'installation humaine à Gavernes par rapport à Junas, qui n'a révélé que des traces archéologiques plus récentes : silos néolithiques rue du Mas Sabatier, certes, mais hors "vieux village", mis à jour lors de la création récente de la rue, avec d'autres sites de même époque hors agglomération, des tombes sarrasines rue de Vallargues, près de l'école, elles aussi hors "vieux village" et de toutes façons bien postérieures aux traces de Gavernes... Avec néanmoins une énigme : Gavernes n'a jamais vraiment constitué un village, massé autour de son église, mais seulement des mas éparpillés sur son territoire. Faut-il y voir un échec des autorités ecclésiastiques qui ont érigé l'église ? En effet, ce qui motive l'implantation d'une église en "rase campagne", vers l'an mil ou postérieurement, est le projet de fonder progressivement un village autour d'elle. Ca ne marche pas à tous les coups. Le pari ne semble pas avoir été gagné à Gavernes mais ce n'est pas un cas unique : l'église St André de Souvignargues est, elle aussi, restée seule, aujourd'hui en ruine au milieu des vignes...

### 3 - Ce que nous disent les textes les plus anciens :

La lente organisation des trames ecclésiastiques et paroissiales, les grandes abbayes (Psalmodi, près de Générac, Aniane "et ses filles", St Guilhem le Désert mais aussi St Gilles) s'étalent sur des territoires extrêmement étendus. Parallèlement, le réseau de paroisses, avec bientôt une église et un prêtre dans la plupart d'entre elles, tisse un parcellaire dont chaque maille représente désormais - et de manière durable - une entité géographique, sociale, juridique et, bien sûr, religieuse. Ainsi, le prieuré St Benoit de Junas dépend-il d'Aniane ; St Saturnin de Gavernes (disparue, voir ci-dessous) était rattaché à Franquevaux. A quel moment exact les instances religieuses ont-elles "fixé" ces deux paroisses (Junas et Gavernes) sur le territoire de notre actuelle commune ? Nous ne le savons pas. Mais ce choix montre clairement que les deux lieux étaient peuplés. De sérieuses études menées en Italie du Nord et en Aquitaine ont abouti à dater l'installation des hommes dans des habitats durables et regroupés (villages) autour de l'an mil. Des recherches archéologiques permettront peut-être de se plier à cette datation, mais cette date semble trop précoce en ce qui concerne Junas. *(Plusieurs études locales suggèrent qu'au contraire, ce mouvement en Vaunage serait plutôt tardif, l'exemple de Junas paraissant confirmer ce constat.)*

*Malgré diverses investigations, personne n'est en mesure de localiser précisément l'ancienne église de Gavernes. Nous avons beaucoup cherché autour du mas actuel ; rien de probant ... Un "plan" (à main levée) de ce mas, datable de la fin du XVIIème siècle existe aux archives départementales, montrant une église très proche du mas, joutée par son cimetière. Malgré sa lecture difficile - tant il est approximatif - il est probable que les fondations de l'église et le cimetière soient aujourd'hui enfouis sous la cour du mas. En effet, dans les années 1960, des travaux dans cette cour ont révélé des tombes, celles du cimetière attendant à l'église, à n'en pas douter. En 1995, l'archéologue Claude Raynaud reste prudent : une villa romaine tardive ou une simple agglomération secondaire ? Quoi qu'il en soit, il s'avère que Gavernes et alentours sont durablement occupés autour du Vème siècle.*

En tout cas, les choix qui ont guidé ces hommes dans leur installation présentent des similitudes et des différences. Similitudes : en tout premier lieu, la proximité de l'eau, élément fondamental ; Junas bénéficie de plusieurs puits et sources, Gavernes de la résurgence alimentant le ruisseau de Gamenteille (Font de Montgros ou peut-être Mont Rau...). Différences : les Junassols choisissent un promontoire rocheux - phénomène tout médiéval - massent leurs habitations autour de l'église, édifiée au plus haut point. Phénomène classique, bien connu dans le monde méditerranéen : c'est l'*incastellamento*. L'avantage défensif et stratégique est indéniable. A contrario, ceux de Gavernes s'installent en plaine, voire en marécage... La raison en est obscure ; la route du sel détermine t-elle ce choix ? Y avait-il une halte relais, ou déjà un péage à Gavernes (attesté au Moyen âge, au ponts aux Anes) ? Cette installation a t-elle - comme nous l'avons évoqué - un fondement religieux ?

Les plus anciens textes sur Junas et Gavernes apparaissent dans la seconde moitié du XIIème siècle, enfin ! Mentions de personnages, de lieux, ils n'autorisent guère de longs

développements.



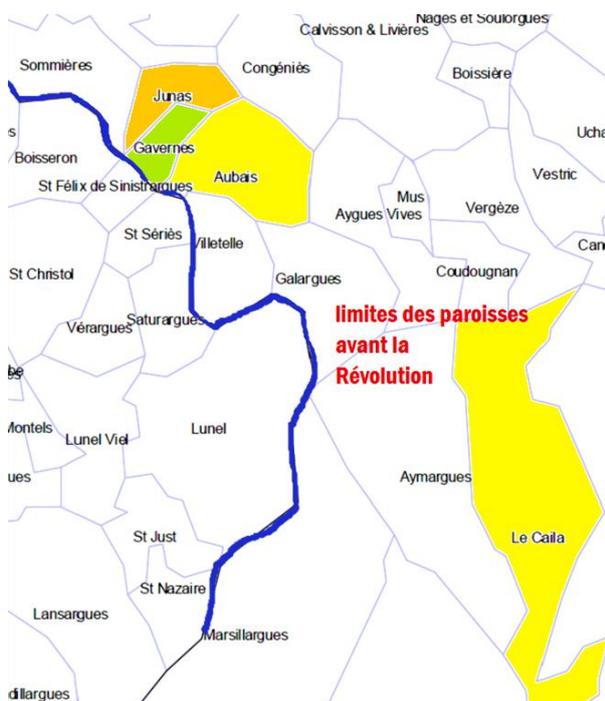
Voici d'abord Gavernes : à deux reprises, en 1185 et 1216 nous apprenons que les seigneurs du lieu sont chevaliers des Arènes de Nîmes, comme ceux d'Aubais (ci-contre le sceau des chevaliers des Arènes). Ils sont donc vassaux du Vicomte des Arènes et participent le cas échéant à la défense de la région nîmoise. En 1216, Pons de Gavernes semble être un personnage de quelque importance, puisqu'il est viguier de Simon de Montfort et participe à la répression contre les "hérétiques" dans le Midi (Cathares et autres).

La "seigneurie" de Junas, par contre, ne semble pas fournir de chevalier aux Arènes. Lacune des archives ? Probablement pas : celles-ci sont relativement fournies, connues et analysées depuis longtemps. Quoiqu'il en soit, le village existe bel et bien et s'entoure d'un premier rempart - un *castrum* - fort étroit, ceinturant l'église et quelques maisons. On peut penser que la muraille a été élevée autour de 1200 ou peu après. Il en reste une très belle porte place de la Croix et des fragments de remparts derrière l'église. Le texte le plus ancien concernant Junas, écrit entre 1146 et 1153, provient du cartulaire de l'abbaye d'Aniane. Il s'agit d'une remontrance rédigée par le pape Eugène III lui-même, illustrant "la guerre" que se livrent, encore au XII<sup>ème</sup> siècle, seigneurs laïques et autorités religieuses.

Ici, Bertrand de Montmirat "est parti avec la caisse", emportant la dîme et les prémices levées par l'Eglise à Junas ! On le somme de rendre l'argent, on lui conseille de ne pas recommencer, sans quoi la justice canonique de l'Abbé d'Aniane et des évêques de Nîmes et d'Uzès s'abattra sur lui et ses frères.

Un texte du 29 août 1246 atteste la présence de cette église puisqu'on mentionne son "prieur" (curé) : Gaston Rebuffi.

#### 4 - Mise en place et évolution des seigneuries du Moyen-Age à la Révolution



Disons pour introduire ce "nébuleux chapitre" qu'à la Révolution Junas était "inféodé" à la seigneurie d'Aubais, devenue résidence principale des barons du Cailar (voir plus loin). Toute la question est de savoir depuis quand. De manière arbitraire (ça, c'est de la science !) on retiendra ici la date de 1236, mais disons d'emblée que ce pourrait être plus tardif d'un siècle...

## Junas et Aubais

L'abbé d'Aniane possède donc le prieuré de Junas. Mais possède-t-il la seigneurie, c'est-à-dire la terre et les droits qui y sont rattachés ? Rien n'est moins sûr : que venait faire Bertrand de Montmirat à Junas ? Était-il "chez lui" ?

De tous les étages des vassalités, nous ne connaissons, et encore tardivement (vers 1330), que le supérieur, celui des grands seigneurs qui comptent Junas parmi les dizaines d'autres fiefs de leur énorme assise foncière. Aucun patronyme de seigneur de Junas n'a été retrouvé.

Un texte daté de 1236, certainement important car il était conservé au château d'Aubais, et recopié au XVII<sup>ème</sup> siècle, nous apprend qu'un certain Gibelin d'Anglade (de Langlade en Vaunage ?) "vendait la seigneurie" de Junas à Guiraud d'Aubais (autre chevalier des Arènes). Il faut comprendre ici que sont vendus les DROITS qui se rattachent aux terres et aux habitants. Dans une vente postérieure (1287, Guillaume de Languissel acquiert auprès de Guillaume Bucucci ou Bocucci - un seigneur nîmois - la seigneurie d'Aubais), Junas n'apparaît pas dans l'intitulé de la vente : il y est fait état des seigneuries "*d'Aubais, Nages et Solorgues*". Ce Buccuci avait lui-même acquis ces trois seigneuries dix ans plus tôt auprès de la veuve d'un certain Guiaud d'Ernoville.

Doit-on "lire" derrière "*Aubais*" Aubais **et** Junas ? Rien n'est moins sûr car, entre temps, c'est un autre seigneur (Pons de Bermond, 1252 - 1330) qui prête hommage au Roi pour - entre autres - la seigneurie de Junas. Il n'est donc pas certain qu'à cette époque, Junas et Aubais soient dans la même escarcelle.

Car nous voici confrontés à la complexité du droit féodal et au manque de textes... Parfois, plusieurs seigneurs se "superposent", plusieurs seigneuries s'enchevêtrent, s'imbriquent tout comme les droits qui en dépendent et qui, pour simplifier le tout, ne recourent pas forcément aux limites religieuses.

Tout ceci interroge sur la réalité "physique" d'un seigneur de Junas...

A deux reprises, plus haut, nous avons mis des guillemets autour du mot "seigneurie" de Junas. Dans sa volumineuse thèse, l'historien Georges Duby indiquait qu'il subsistait encore au XII<sup>ème</sup> siècle de très nombreuses terres "sans seigneur" (qu'on nomme "*alleux*") : puisque les deux plus anciens textes évoqués ci-dessus font état de seigneurs d'autres lieux (Montmirat, Langlade, Nîmes, Aubais) et puisque nous n'avons jamais trouvé de patronyme de seigneur propre à Junas, faut-il conclure que notre village n'a jamais eu de noble local ? Contrairement à Gavarnes, ce terroir a-t-il finalement "toujours" dépendu d'une autre seigneurie ? Car il ne faut pas s'y méprendre : si les "*alleux*" existent, cela signifie uniquement que le seigneur n'est pas propriétaire éminent du sol. Par contre, il est le seigneur des personnes qui, si elles sont "*alleutières*" et libres, n'en doivent pas moins dévouement à ce dernier qui possède les droits de justice et de ban. Dans ce cas, entre 1150

et 1287 au moins, la "seigneurie" aurait plusieurs fois changé de main, soit par succession, soit par achat ou échange des droits seigneuriaux, pour finir dans la maison d'Aubais.

## **Junas et Le Cailar**

SAINT LOUIS a scellé durablement l'histoire locale, en octroyant la seigneurie du Cailar à la famille BERMOND (branche Sommières, parfois nommée BREMOND) entre 1239 et 1248. Celle-ci fut confisquée à la famille RAINON en 1226 par St Louis. Comme les BERMOND de Sauve, d'Anduze, d'Alès et de Sommières, les RAINON prirent le parti des Cathares et du Comte RAYMOND DE TOULOUSE.

Puis, autour de 1240, bien des nobles locaux se révoltèrent contre St Louis, et surtout contre les vexations imposées par le pouvoir royal, via son sénéchal ("administrateur") local. Les Bermond étaient de ceux-là : Sauve, Alès, Anduze et Sommières (en 1239) leur furent confisquées. Cette révolte nobiliaire aboutit néanmoins à une enquête royale (1247-1248) au terme de laquelle la Couronne "restitua" quelques biens ou plutôt fit des échanges qui affaiblissaient toujours les grandes familles : ainsi PONS DE BERMOND hérita, en contrepartie de Sommières confisquée, de la seigneurie du Cailar.

*Le Cailar se situait à l'époque en bord de mer et proche du Rhône; c'était un comptoir maritime depuis l'Antiquité. Au Moyen Age, c'est une importante seigneurie.*

C'était à Sommières en 1248, en présence de St Louis, avant son départ pour les Lieux Saints (7ème croisade, 1248-1254). Nous ne pouvons affirmer que Junas entra dans l'échange, mais cela est fort probable : le fils de Pons de Bermond en est le seigneur en 1321. Le 23 mars de cette année là, il rend hommage au Roi pour ce petit fief. Désormais, et pour un siècle et demi, les BERMOND DU CAILAR règnent sur Junas, qui dépend de cette puissante seigneurie jusqu'à la Révolution.

Pour en finir dans ce dédale, résumons le schéma probable du réseau complexe des seigneuries : Junas a son "Castrum", sans que nous sachions si un seigneur y résidait, ce qui semble improbable en l'absence d'un château, dont au moins des ruines auraient été repérées. Junas dépend peut-être d'une seigneurie plus vaste, tombe peut-être en 1236 sous la coupe du seigneur d'Aubais, laquelle seigneurie est attestée appartenir aux Bermond au XIIIème siècle. Ainsi, cette puissante famille inclut Junas dans son énorme domaine comprenant une quinzaine de fiefs (dont Montmirat, également...). Dès lors, cette "affiliation" n'est pas démentie jusqu'à la Révolution.

Gavernes paraît pour autant relever de la juridiction royale de Sommières, ce qui induit que notre actuelle commune - réunion de Junas et Gavernes - relevait jadis de deux pouvoirs distincts. Ce qui ne manqua pas de poser conflit entre Sommières (pour Gavernes) et Aubais : notamment au XVIIème siècle, la famille d'Aubais s'acharne littéralement à racheter tout ce qu'elle peut dans la paroisse de Gavernes !

## La seigneurie de Junas "change de mains"

Depuis 1248, la Haute Seigneurie échoyait à l'ancienne famille Bermond, d'origine wisigothique. Cependant, il se trouva, en 1423, qu'Antoine de Bermond n'eut pas d'héritier mâle. Il s'était marié à Jeanne de Pelet, entre autre dame d'Aubais. En l'absence d'héritier mâle, la seigneurie passe par héritage dans la famille de Bozène (Pézenas) en 1477 puis par cession dans la famille du Faur (Lunel) vers 1540. Margueritte du Faur se marie en 1591 avec Balthazar de Baschi. Junas et Aubais basculent donc dans cette nouvelle famille.

Les Baschi, italiens d'origine (région de Ombrie), de très vieille noblesse d'épée, dont le premier membre connu remonte à 1080, se sont installés en Provence fin XIVème siècle, et acquièrent en 1422 la seigneurie de St Estève. Immédiatement avant son mariage, Balthazar se convertit au protestantisme, fin 1590 ou début 1591 : sa future épouse était-elle déjà protestante ? Personnage important, élu premier consul de Nîmes en 1627, il est aussi le premier député protestant à négocier la paix d'Alès en 1629. Soldat de valeur œuvrant par la suite pour le Roi, il bénéficie sur ses vieux jours d'une pension annuelle tout à fait considérable de 3 000 livres.

A cette époque, le siège de la seigneurie demeure le Cailar. Le petit fils de Balthazar, Louis II (1646 – 1703), profondément protestant, par la construction du château d'Aubais, élit ce lieu comme résidence permanente. Il mourut en exil, à Genève. Charles (1686 – 1777), à qui Louis XIV accepta finalement de restituer sa seigneurie, continua les travaux entrepris par son père. Erudit très apprécié à la cour de Versailles, Charles de Baschi possédait une bibliothèque renfermant 20 000 ouvrages, dont certains rarissimes. En 1724, la baronnie d'Aubais est érigée en marquisat. Désormais, on parlera de « *Monsieur le Marquis d'Aubais et du Cailar, seigneur de Junas, Gavernes et autres lieux* »... A sa mort, sa fille Jacqueline Marie hérite de la seigneurie. Elle avait épousé en 1741 Alexandre François Joseph d'Urre, un comte dauphinois.

Peu avant la Révolution, Jacqueline Marie disperse la bibliothèque de son père (vendue pour une somme dérisoire à un antiquaire grenoblois) et les d'Urre séjournent peu à Aubais. Le château est mis à sac le 1<sup>er</sup> avril 1792 - notamment par des Junassols - puis vendu à un maçon, qui le transforme un temps en carrière. Désormais, les d'Urre, seigneurs des lieux jusqu'à leur extinction en 1927, résident principalement à Conques mais font construire au XIXème siècle une « résidence secondaire » pour le moins baroque : le château de Christin (commune de Junas : depuis le XVIIIème siècle, une *garenne* - un élevage - appartenant au marquis avait été aménagée près de ce mas). Arrivée tardivement (12 ans avant la révolution), la famille d'Urre ne parvint jamais vraiment à s'intégrer : en témoigne de nombreux litiges avec les municipalités de Junas et d'Aubais qui émaillent le XIXème siècle. De plus, dans ce Midi déjà frondeur, les nobles qui survécurent à la Révolution ne retrouvèrent jamais leur prestige d'antan...

*Note : on peut lire ici ou là que Junas serait tombé sous la houlette de Calvisson, lorsque le roi Philippe le Bel remercia Guillaume de Nogaret en lui attribuant cette seigneurie pour ses bons et loyaux services en 1304. Ces allégations ne sont pas fondées : jamais dans les actes concernant Nogaret, même dans la révision de l'assise*

*foncière de cette seigneurie légèrement postérieure, Junas n'apparaît. Insistons à nouveau : Junas n'appartient pas à la Vaunage, mais est tourné vers le Sud, lié au Cailar.*

### **Liste non exhaustive (et incertaine avant 1330) des seigneurs de Junas (possédant les droits de haute justice) :**

Vers 1150	<b>Famille des Montmirat ?</b>	Vers 1552	<b>Jacques de Bozène III</b> Fils du précédent
Avant 1226	<b>Famille D'Anglade ?</b>	1569-1572	<b>Jacqueline de Bozène</b>
1236 1226-1239	<b>Famille Guiraud d'Aubais</b> (pour Junas) <b>Roi de France ?</b> (pour Gavernes)	Vers 1582	<b>Charles du Faur</b> par mariage avec la précédente
Vers 1248	<b>Pons de Bermond I</b> († 1266)	1591	<b>BALTHAZAR de BASCHI</b> par mariage avec la fille du précédent
Vers 1266	<b>Pons de Bermond II (1252-1330)</b> Fils du précédent	1598	<b>Margueritte du Faur</b> veuve du précédent
Vers 1323	<b>Bermond du Cailar II</b> († avant 1330) Fils du précédent	Avant 1649	<b>Louis I de Baschi (1595-1649)</b> Fils des précédents
Vers 1330	<b>Bermond du Cailar III</b> († après 1361) Fils du précédent	Avant 1668	<b>Charles I de Baschi (1623-1668)</b> Fils du précédent
Vers 1361	<b>Antoine de Bermond</b> († vers 1423) Fils du précédent	Avant 1703	<b>Louis II de Baschi (1646-1703)</b> Fils du précédent
Vers 1423	<b>Bermond de Bermond IV</b> († après 1450) Fils du précédent	Avant 1777	<b>Charles II de Baschi (1686-1777)</b> Fils du précédent
Millieu XV <sup>e</sup> s.	<b>Guillaume de Bermond</b> († vers 1475) Fils du précédent	1777	<b>Jacqueline Marie de Baschi</b> mariée <b>Alexandre François Joseph d'Urre</b>
Vers 1475	<b>Jeanne de Bermond</b> Fille et héritière du précédent	Vers 1800	<b>Emmanuel d'Urre d'Aubais</b> Fils des précédents
1477	<b>Jacques de Bozène</b> cousin de la précédente, héritier par leg	Jusqu'en 1927	<b>Famille d'Urre</b>
Vers 1482	<b>Jean de Bozène</b>		<b>Extinction de la famille en 1927</b>
Vers 1518	<b>Jacques de Bozène II</b>		

## **5 - Le village et la vie quotidienne**

Pas de longs développements sur ce sujet, délicat du fait du manque d'archives. On peut néanmoins raisonnablement imaginer Junas au XIV<sup>ème</sup> siècle comme l'un de ses nombreux petits villages fortifiés, regroupant au mieux une vingtaine de maisons intra-muros.

L'église existe déjà : elle est mentionnée en 1326 mais nous en connaissons le prier 90 ans plus tôt (voir plus haut), et date probablement du XII<sup>ème</sup> siècle. Peut-être épargné par la Guerre de Cent Ans, Junas ne peut échapper à un autre malheur du temps : la peste de 1348-1349 a durement atteint la démographie de toute l'Europe. Preuve des "malheurs du temps", peu après 1372, les paroisses de Junas et de Gavernes demandent et obtiennent du Roi (Charles V) une révision à la baisse du nombre de leurs "feux", terme difficilement quantifiable car il s'agit de foyers fiscaux, non d'un recensement ; On apprend à cette occasion que Junas comptait 10 feux en 1372. Le dénombrement suivant (1384) n'en

recense plus que 5 ; entre 30 et 60 personnes ? C'est peu. (A la même date, Aubais compte aussi 5 feux. Pour comparaison, en 1709, Junas compte 120 feux, Gavarnes 10, Aubais 160). Des sommets démographiques avait été atteints vers 1325 : en Vaunage, la densité de population était identique à celle enregistrée vers 1760 ! Mais depuis 1300, et particulièrement entre 1335 et 1348, le trop plein d'hommes doublé des rendements faibles avaient fait resurgir les disettes. Ainsi de 1350 à 1450, le Midi perd entre un tiers et la moitié de sa population. Junas n'a pas pu échapper à cette récession. La peste revient par la suite régulièrement dans notre secteur : 1535, 1586, 1630, pour celles renseignées par les archives qui nous sont parvenues...

### **Productions agricoles et élevage**

Récession démographique signifie aussi régression de la surface cultivée. Les défrichements, ici, avaient perduré jusqu'en 1300. Les bouches à nourrir devenant moins nombreuses, des terres sont abandonnées, surtout en garrigue. Le mouton, omniprésent, peut vaquer dans ses terres nouvellement en friche : les "*hermes*". Depuis 400 ans, on n'avait pas connu cela.

Il convient enfin de rappeler que l'économie de l'époque est avant tout vivrière : pour de longs siècles encore, la vigne reste marginale. Partout, ce ne sont que champs d'orge et de froment, bientôt de seigle, mis en valeur selon le système de jachère biennale, avec des techniques archaïques aux résultats médiocres : 4 à 8 grains récoltés pour un semé, les meilleures années.

A ces cultures s'ajoutent les petits jardins maraîchers aux portes du village, fort probablement situés entre les actuelles rues du Moulin à Huile et des Ecoles. Chacun y récolte ses pois, ses fèves, ses navets (ou son cousin, le panet), sans oublier les si fameuses courges de Junas, compléments à la nourriture de base : le pain. La viande - ovine et porcine essentiellement - est loin d'être présente tous les jours dans l'assiette. Plus à l'écart du village, le maraichage se pratiquait aussi dans la Combe de Font de Boulet, doté d'un ingénieux réseau hydraulique - en partie souterrain -, captant eaux de pluie et résurgence, versant dans un bassin. Il existait à cet endroit un petit moulin hydraulique, peut-être destiné aux olives mais dont la construction est difficile à dater. Sa meule, de petite dimension, était encore présente au début des années 2000.

Curieusement, l'agriculture étant principalement céréalière, Junas ne disposait pas d'un moulin à blé au Moyen Age. Ceci devait être un très lourd handicap pour la communauté, contrainte de charroyer son grain "*jusques aux moulins du Vidourle et du Lez*" apprend-on en 1482. Du Lez, vous avez bien lu ! Un tel déplacement, mouture comprise, devait nécessiter 3 ou 4 jours de disponibilité ! Par contre, un puis deux moulins à huile existaient vraisemblablement, les oliviers étant une ressource non négligeable, alignés en "*olivette*" sur les terres ingrates, mais aussi souvent "*complantés*", dans les champs de céréales. Système antique, le complant est encore visible aujourd'hui.

## Élevage et activités textiles

Si, dans l'Antiquité, le terroir de Junas se situait dans l'aire d'influence de l'oppidum de Villevieille, au Moyen-âge, Sommières s'y substitue. Cette ville a une grande importance pour les paroisses alentour. Dès le XIII<sup>ème</sup> siècle au moins, elle devient en effet un centre de marchés (le samedi et il existe toujours !) et de foires. Ce droit est confirmé par édit royal de 1254. Au quotidien, l'artisanat des peaux et des draps de laine en constitue une importante activité. Les villages voisins - dont Junas, c'est attesté à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle - fournissent à la ville la laine et les peaux. A Junas comme dans les environs, existe donc un élevage, principalement ovin, dont nous ne pouvons mesurer l'ampleur à l'époque médiévale. Les archives, certes plus tardives, regorgent de mentions de métiers liés à la laine : "*cardeurs*", « *teissiers* » (tisserands), « *cadissiers* » (fabricants de « cadis », sorte particulière de drap de laine) "... Les troupeaux de moutons (les chèvres sont rares) sont attestés jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle : en 1877, le cheptel ovin de Junas s'élève à 1 100 bêtes réparties en 15 troupeaux ; en 1930, il en reste encore 410 (5 troupeaux). Le dernier troupeau de Junas a disparu avec son berger, en 2005. Ainsi a perduré cet élevage, conforté par la proximité de Sommières, du Moyen Age au XX<sup>ème</sup> siècle.

L'importance du bétail à Junas et des activités textiles sont encore attestées dans l'acte fondateur du Moulin de Corbière (27 mars 1482). L'élevage tout d'abord : les habitants obtiennent le droit d'abreuver leur « *bestail, gros et menu* » (vaches, âne, chevaux, porcs pour les *gros* et moutons et chèvres pour les *menus*) dans la retenue d'eau du moulin (clause n°2). Gare toutefois aux dégâts commis dans les champs du seigneur : il faudra payer alors « *ce que ledit bestail aura fait en sesdites possessions, suivant l'estimation qui en sera faite par des experts jurés qui sera mis à l'advenir audit lieu de Junas* » (clause n° 3). Curieusement, pour ce genre de délit, le seigneur n'est pas habilité à réclamer une amende mais seulement, en somme, des « dommages sans intérêts ».

Du bétail, il en est encore question dans la clause n° 4. Le seigneur devra construire un pont sur Corbières, afin que les troupeaux puissent aller sur Sommières ou ailleurs. Ce pont favorisera en outre les échanges puisqu'il pourra y passer du « *bestail chargé* ». Interrogation : l'ancien pont romain (ou gué) de la voie de Vieille Toulouse (Via Luteva), endroit où les junassoles lavaient le linge, est-il devenu impraticable pour que les habitants réclament un pont neuf ?

La clause n° 2 du même acte fournit aussi quelques indices sur les activités textiles : les habitants pourront également utiliser la retenue du moulin et la rivière de Corbières pour « *accomoder leur chanvre et pour laver leur drapt* ». Il se confirme ainsi l'existence de deux activités textiles : la culture et le rouissage du chanvre (le rouissage est le trempage des tiges de chanvre dans l'eau pour en décoller les fibres), destiné principalement au tressage de cordes, et l'industrie lainière, le terme de drap étant exclusivement réservé, à l'époque, pour les tissages à base de laine. Laine qu'il faut dégraisser, donc laver, avant de filer.

Bien entendu, les troupeaux junassols participaient aux transhumances : c'est une pratique millénaire dans les pays méditerranéens, la plus spectaculaire restant la *Mesta*

espagnole : littéralement, deux fois l'an, des millions de moutons traversent tout le pays ! Au printemps, donc, nos moutons partaient pour "l'estive" dans l'arrière pays cévenol, passant par Quissac et Anduze.

Bernard Pagès, de TMJ, nous en a fourni une preuve "tragique" après avoir découvert aux archives départementales un texte mentionnant l'assassinat à Saint Frézal (Lozère) de Denis Thérond, berger junassol dans la nuit du 11 au 12 juillet 1740. Si les estives faisaient l'objet d'un acte notarial entre le propriétaire des pâturages et celui du troupeau, les conflits étaient nombreux entre bergers et habitants des lieux où les animaux estivaient; Les "locaux" se plaignaient des bêtes qui divaguaient dans les cultures ou dégradait murs et talus... Nous n'en saurons pas plus sur les circonstances de la mort de ce pauvre Thérond, sa veuve renonçant à toute poursuite, ne réclamant que le retour du troupeau de son défunt mari.

Il faut néanmoins prendre conscience que les activités textiles gardoises, fortune de Sommières, Nîmes - bien sûr - ou Uzès, ont commencé à décliner dès avant la Révolution. Un texte de 1807 nous apprend que Junas fournissait de quoi fabriquer des moletons " de second rang" seulement, mais qu'à cette date, la production sommiéroise avait déjà fortement chuté. Ce tournant est peut-être relatif à l'émergence de nouveaux marchés internationaux - la mondialisation ne date pas d'hier - mais trahit l'irréversible retard de Nîmes sur Montpellier, qui ne cessa de se creuser aux XIXème et XXème siècles : oui, Nîmes manufacturait beaucoup, mais Montpellier était LE centre bancaire du Languedoc. A ce titre, dans l'économie de marché naissante, Nîmes ne pouvait que perdre des plumes et la capitale héraultaise en gagner... L'aire des manufactures artisanales s'adossant sur un "arrière pays" fournissant la matière première s'achevait ; celle des industries, de plus en plus mécanisées, achetant les matières premières au gré des coûts des marchés et quelle que soit leur provenance, était en train de poindre. La complémentarité producteur/ manufacturier ne pouvait que s'en trouver mise à mal.

## **L'olive**

Retrouvons nous le 4 janvier 1654, autour d'un texte qui permet une approche de l'activité oléicole à Junas. Deux compoix (ancêtre des cadastres) avaient été dressés pour Junas : l'un en 1554, l'autre en 1659. Un troisième l'avait été pour Gavernes en 1659 également. Tous ces registres, conservés au château d'Aubais ont malheureusement disparu. Heureusement, des copies existent encore en mairie. Il en faudrait une étude approfondie pour connaître l'étendue des champs d'oliviers ou « olivettes ». Souvent « complantées », ces olivettes représentaient à Aubais, selon le compoix de 1547, 5% de la Surface Agricole Utile. Au cours du XVIIème siècle, l'olivier « quitte » la garrigue : on en complante aussi sur les « terres labourables » (terres céréalières ou plantées de vignes) et la production d'huile se développe : de 23 ha environ en 1547, l'olivier couvre 78 ha en 1714. Le marché de l'huile d'olive étant porteur, il devient un enjeu économique au XVIIème siècle. A n'en pas douter, Junas a connu une évolution similaire.

En 1654 donc, un acte double concerne les moulins à huile de Junas. Car il y en avait deux : un petit, installé dans une maison, et un gros, celui dont nos anciens se souviennent, installé en lieu et place de l'ancien foyer communal et qui donne son nom à la rue principale traversant le village. Tous deux appartenaient à un particulier, Isaac Lafon. Ils étaient passés de mains en mains par ventes successives (Pierre Delord en 1627, Jean Cabane en 1640, etc...). Mais en 1654, c'est Louis de Baschi, le seigneur, qui s'en porte acquéreur. De fait, le statut des moulins change : ils deviennent *banaux*, c'est-à-dire que le monopole du pressage des olives de Junas et Gavernes est désormais tenu par le seigneur. Dès lors, les habitants n'ont plus le droit d'édifier d'autres moulins. Ils « *seront tenus de déférer les olives qu'ils recueilleront (...) au susdit moulin banier et non ailleurs, a paine d'amende et de confiscation desdites olives* ».

Louis de Baschi en profite pour fermer le petit moulin, de sorte qu'il n'en reste qu'un, acquis pour 755 livres. C'est la teneur du premier acte. Par le second, il confie la gestion du moulin banal à la communauté. Ainsi, moyennant une « *pension annuelle et perpétuelle* » de 62 livres 10 sols, payable au seigneur « *chaque jour de Carême* », les habitants ont l'entière liberté de choisir "l'artisan" qui pressera les olives et ce une fois par an, selon une procédure particulière : quiconque étant intéressé s'inscrit auprès des consuls, en consignnant au registre la somme qu'il réclame pour son travail. Le marché est alloué au « moins-disant », à celui qui demande le moins. Cette coutume perdure au moins jusqu'à la révolution.

### ***Prospérité du seigneur***

Les paragraphes précédents montrent comment le seigneur devint, pour son plus grand bénéfice, propriétaire du moulin à huile de Junas en 1654. Son descendant fit de même à Aubais en 1737. En 1764, la seigneurie d'Aubais dégageait 20 800 Livres de revenu annuel. Pour avoir une idée de l'ampleur de cette somme, il suffit de savoir qu'un bon cheval coûtait à l'époque dans les 80 livres, ou qu'un journalier agricole recevait peu ou prou 1 livre par jour. Ces imposantes recettes permettaient à la famille seigneuriale d'importantes acquisitions qui venaient agrandir son domaine foncier. Ainsi, les métairies de CHRISTIN et du MAS DE LA VIEILLE furent acquises le 26 janvier 1698 à un seigneur de Montpellier, Antoine de Galière, pour la somme de 33 000 livres.

Cet exemple montre que si le seigneur d'Aubais avait des droits sur toute la contrée, il n'en possédait pas toujours le fond, notamment à Gavernes. D'autres seigneurs étaient propriétaires au sein même de la seigneurie. Par ailleurs, il a subsisté longtemps un certain nombre d'*alleux*, c'est-à-dire des terres non nobles, ou roturières, appartenant à un paysan aisé ayant résisté aux assauts du seigneur. Mais ces petits propriétaires payaient quand même des droits, et quant ils étaient à bout de ressources, leurs possessions venaient élargir le domaine du seigneur. Ainsi, le 5 juillet 1447, Elie Coste de Gallargues, héritier de feu Gilles Fournier de Gavernes, abandonne t-il la « Tuilerie ou Teulière » (de laquelle s'agit-il : la haute ou la basse ?) à Antoine du Cailar (famille BERMOND) « *en compensation de tous les*

*arrérage (= arriérés) de cens et rentes qu'il devoit audit seigneur à cause de ladite tuilerie ».*  
On le voit, pas plus qu'aujourd'hui, le collecteur d'impôts ne faisait de cadeaux aux mauvais payeurs...

## **La vigne**

Un fait est établi en Vaunage, grâce à l'étude de nombreux compoix : la culture de la vigne représente peu ou prou déjà 30% de la surface cultivée au milieu du XVIIème siècle, et son essor est attesté dans la première moitié de ce siècle. Les vignes gagnent sur les coteaux, sur le "pattus" (pâturages des ovins, sur les franges de la garrigue). En fait, dès cette époque, les agriculteurs sont confrontés à un dilemme : les rendements céréaliers sont trop faibles dans ce pays de soleil... Autant se "reconvertir", du moins en partie.

Junas n'a pas échappé à cette logique : on sait que vers 1 850, 200 des 400 hectares mis en culture (hors olivier) sont déjà en vignes. C'est antérieur au développement phénoménal du vignoble languedocien, qui prend son essor seulement à partir de cette date. Par conséquent, comme ses voisins, Junas s'est précocement adonné à cette culture spéculative à tel point que les prix du vin, du fait de la surproduction, s'effondrent entre 1655 et 1690.

A cette époque, les viticulteurs étaient confrontés à un problème de taille : le vin, par des vendanges trop précoces et une vinification mal maîtrisée, ne se conservait pas et ne pouvait voyager. Production et consommation étaient donc forcément locales, ce qui réduisait considérablement les possibilités de vente de ce breuvage. Dès lors, en cette fin du XVIIème siècle, la vigne recule.

Une échappatoire vient toutefois corriger ce défaut : autour de 1675 apparaissent en Vaunage les premières distilleries. Dès lors, l'on ne produira plus seulement du vin de table mais également du "vin de chaudière". Junas a suivi le mouvement : il a existé sur la commune deux distilleries (connues), l'une du XIXème siècle, l'autre plus ancienne. Mais, à la fin du XVIIIème siècle, Congénies en comptait déjà 9, Calvisson plus de 20 ! La Vaunage devient alors le plus grand centre de distillation de tout le Languedoc avant la Révolution.

C'est après 1850 que se situe l'âge d'or de la viticulture languedocienne, grâce à un providentiel et nouveau moyen de transport : le train (*voir par ailleurs sur ce site la notice sur les gares de Junas*), qui permet dès lors l'acheminement rapide du vin vers le Nord du pays. Mais cette "*relative prospérité*" (selon les mots du conseil municipal de Junas dans les années 1860) ne dure guère : un insecte venu d'Amérique, le phylloxéra, anéantit le vignoble languedocien en moins de 5 ans, autour de 1870...

## **6 - La vie municipale**

Nous ne savons que peu de choses sur les coutumes et la vie "municipale", car nous ne possédons qu'un registre d'archives (1742-1775). La coutume était que chaque consul, une fois remplacé, conservât toutes les archives inhérentes à son mandat. Ainsi, ce sont trois

siècles d'écrits qui nous échappent... Les tensions religieuses et l'absence de maison commune à Junas en sont aussi, pour une bonne part, responsables.

Le Midi, riche de son passé romain, a développé un système original de vie communautaire, né dans les villes peu avant 1200. Il s'agit des CONSULATS ; les consuls étaient des personnes - principalement des notables - choisies, rarement élues, pour régler différents aspects de la vie de la cité. Elles étaient aussi les représentantes de la communauté auprès des différents pouvoirs, seigneuriaux, religieux ou royal.

Ce phénomène urbain gagne peu à peu les campagnes ; les villages aussi se dotent de représentants. A Aubais, on pressent l'existence d'un "conseil politique" (selon le terme de l'époque) et de représentants dès 1362. Mais à Calvisson, le consulat est attesté et conforté par une charte dès 1221. A Junas, les "élus" appelés PROCUREURS (du latin "procurare" "prendre soin de...") sont mentionnés dès 1482. Le conseil politique fonctionne à cette date de manière régulière, ce qui démontre son antériorité. Si l'on confronte nos rares - et tardifs - textes avec ceux, plus fournis, de Calvisson, d'Aubais ou de Congénies, la similitude de fonctionnement de ces consulats est frappante.

Curieusement, ici, ces procureurs émanent des communautés de Junas ET Gavernes ; ainsi, bien que paroisses distinctes, les deux villages sont déjà associés dans la gestion, et ce jusqu'à la Révolution. Il faut voir là, sans doute, une démonstration de la primauté de Junas sur Gavernes, au moins en ce qui concerne le nombre d'habitants.

Le document du 27 mars 1482, déjà évoqué, donne quelques éléments sur la vie économique et nous renseigne aussi sur les habitudes communautaires. Cet acte est d'abord un pacte conclu entre le seigneur, Jean de Bozène, et les habitants de Junas et Gavernes : enfin, le seigneur est disposé à construire un **moulin à blé**, mû par l'eau du ruisseau de Corbières (*voir par ailleurs sur ce site les notices sur ce moulin*). A cette fin, le seigneur a convoqué les PROCUREURS de Junas, qui s'engagent en signant l'acte pour toute la communauté.

Nous ne savons pas comment étaient désignés ces procureurs, mais il semble que jusqu'à cette date, ces représentants étaient plus ou moins informels. En effet, la sixième clause stipule *"que comme pour le passé lesdits habitants n'avoient accoustumés que de constituer des procureurs, pour leurs affaires (...), ledit seigneur leur a concédé la liberté, le droit et la faculté de pouvoir à l'advenir faire et instituer des sindicqs au lieu et place desdits procureurs, pour pourvoir et avoir soing des affaires de ladite communauté, lesquelles sindicqs auront les mesme pouvoir que les autres sindicqs des lieux circonvoisins, suivant l'usage de la province, lesquelles ils pourront choisir et eslire chasque année et à chascune feste de tous les saints ou en tel autre feste que lesdits habitants esliront à leurs volontés"*.

Ainsi est officialisée la fonction de représentant laïque. Le terme de *syndic* a disparu dès avant le XVIIIème siècle, remplacé par celui de *consul*. Vers 1740, l'usage se perpétue : il y a deux consuls, l'un pour Junas, l'autre pour Gavernes, désormais assistés par un conseil politique formé des notables de Junas. Par contre, la cadence des "élections",

théoriquement annuelle, varie considérablement : ainsi Antoine Bastide et Philippe Duplan conservent leur titre plus de 12 ans, sans qu'il y ait trace de réélection... (*voir par ailleurs sur ce site la liste des consuls connus*).

Autour des consuls est gérée toute la vie économique et fiscale des deux communautés, Junas et Gavernes : entretien et réparation du moulin à huile, du four à pain commun (situé rue du Four, à droite après le porche en venant de la rue du Moulin à Huile), des puits publics, etc. Ils organisent aussi les adjudications nécessaires à la marche des ces "industries" : on renouvelle régulièrement les baux du moulin à huile et du four et "l'heureux élu" est toujours celui qui demande le moins cher pour son travail. On veille au respect des coutumes, dont l'une est assez cocasse : les junassols apportent farine et bois au four commun, mais c'est le boulanger qui est sommé de livrer le pain à domicile !

Les consuls sont également chargés du recrutement du "*régent des petites écoles*" (l'instituteur avant l'heure...), qui, pour exercer, doit toutefois obtenir l'autorisation de l'évêque de Nîmes (*voir par ailleurs sur ce site la notice sur l'histoire des écoles de Junas*). De même pour le "garde fruits": son rôle est de veiller au terroir, qu'on ne vole pas de fruits ou autres, mais aussi à ce qu'on respecte les règles. Ainsi, la date du début des vendanges est fixée, curieusement, conjointement avec Villevieille (une survivance de l'époque gallo-romaine ?). Personne n'a le droit de commencer la récolte des raisins avant le jour retenu.

Ils fixent aussi régulièrement le "*droit de couretage*" et désignent son bénéficiaire. Le "courtier" veille, lors des ventes ou achats de produits agricoles au respect de la mesure des quantités vendues. Cette tâche, qui peut sembler surprenante de nos jours, était très importante, d'une part évidemment pour éviter les fraudes, mais aussi parce que les mesures n'étaient pas unifiées comme aujourd'hui, variaient d'un territoire à l'autre. Le courtier, s'acquittant de son rôle, se rémunérait en percevant une taxe, le "*droit de couretage*", dans le montant relevait des consuls.

Et, bien sûrs, les consuls nommaient les collecteurs d'impôt (voir ci-dessous). Cette tâche était ingrate car le collecteur était garant, sur ses "propres deniers", de l'exactitude des sommes collectées, conformes à la demande des Etat de Languedoc, au nom du Roi. Quelques archives éparses laissent penser que, parfois, la demande ne pouvait être soldée dans l'année. D'anciens collecteurs se rendaient à Montpellier, plusieurs années après, pour "apurer leur compte" de leur année d'exercice. On imagine qu'entre temps, il avait dû batailler sur place pour que les "mauvais payeurs" s'affranchissent de leur dette !

*On le voit, le consulat joue un rôle majeur et quotidien dans la vie de la communauté. Moi qui suis originaire de Bretagne, j'ai été surpris en découvrant ces conseils, autour des consuls, attestés dans tous les villages alentour. En Bretagne, ils n'existent tout simplement pas : c'est l'église catholique, dans le cadre de la fabrique (instance de gestion de la paroisse) qui arbitre tous ces aspects, pourtant "laïques" de la vie quotidienne. Or comme ici, l'église est en Bretagne le relai local de la royauté. On comprend mieux, dès lors, les différences significatives de l'histoire des ces régions*

*éloignées : ici a émergé fort tôt un pouvoir laïc, sachant s'il le fallait s'ériger en contre pouvoir. En Bretagne, jamais. D'où une écrasante emprise de l'église catholique. Jusque dans les années 1960 !*

### **Les impôts...**

Nous n'avons pas étudié la part des impôts seigneuriaux ni l'ampleur de la dîme, ces deux paramètres variant d'une seigneurie, d'une paroisse à l'autre. Comme pour les impôts royaux, tout reste à faire... Dans ce pays à forte majorité protestante, nous ne savons pas non plus comment la dîme a pu être collectée... Par contre, les impôts royaux étaient prélevés par deux collecteurs nommés parmi les notables. L'un collectait à Junas, l'autre à Gavernes. Les consuls répartissaient probablement eux-mêmes l'impôt entre les habitants, la sénéchaussée (juridiction royale) n'étant intéressée que par l'enveloppe globale. D'une manière générale, la fonction de collecteur – qui était rémunérée par prélèvements supplémentaires auprès du contribuable – ne semble pas avoir été une corvée. Dans certains pays, en effet, les collecteurs étaient très mal vus. Nous n'avons pas relevé à Junas de friction, ni de problèmes de désignation des collecteurs. Il est vrai que nous ne pouvons suivre ces questions que sur 30 années, alors que les impôts sont multi-centenaires... (les impôts royaux apparaissent au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle).

Par contre, au XVIII<sup>ème</sup> siècle, la communauté se plaint de plus en plus souvent : les nouveaux impôts royaux, notamment *le vingtième*, instauré en 1749 pour renflouer les caisses après les guerres de succession de Pologne, ne "passent pas". A plusieurs reprises, la communauté se déclare incapable de payer. Il en va de même pour un autre impôt, *la capitation* (levée à partir de 1695, déjà pour financer la guerre de la Ligue d'Augsbourg). Ainsi, en 1757, la sénéchaussée réclame à Junas la somme de 840 Livres. Le 23 janvier, le conseil avise celle-ci que 450 Livres seraient raisonnables, « *ce qui fairoit cinq Livres pour chaque maison à raison de quatre vingt dix maisons qu'il y a dans la communauté, desquelles il n'y en a qu'environ trente cinq qui soient en état de les supporter* ». Aussi, les arriérés d'impôts s'accumulent-ils. A deux reprises au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les consuls reçoivent la visite de la milice chargée de récupérer l'argent manquant... Sans que nous sachions comment furent soldées ces affaires.

De surcroît, les aléas climatiques deviennent systématiquement prétexte à une demande d'exemption d'impôt dans la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle ; autant d'indices qui démontrent le poids grandissant des charges fiscales. Ainsi, le 18 juin 1764, après de fortes pluies et gelées blanches, « *les habitants se voyent hors d'état de payer leurs impositions et d'entretenir leurs familles* ». Ainsi, le 19 mars 1766, en mars 1768, en mars 1775 où les « *habitants se voyent réduits à la disette sans secours pour pouvoir s'alimenter* ». Comme le laisse entrevoir le texte de 1757 cité plus haut, seuls 35 foyers sur 90 pouvaient s'acquitter de l'impôt. Junas n'est donc pas un village riche.

Rappelons ici qu'un "dérèglement climatique" a touché l'Europe entre 1670 et 1800. Les historiens le nomme "le petit âge glaciaire". Le plus célèbre épisode de cette période est sans aucun doute le "*grand hyver*" de 1709-1710. Localement, comme bien plus tard en

1956, oliviers et vignes gelèrent sur pied. S'en suivit une terrible disette, une hécatombe dans les villes et les campagnes et une cherté de toutes les denrées. La deuxième moitié du XVIIIème siècle est jalonnée d'épisodes météorologiques calamiteux qui expliquent en partie les révoltes de 1788 et 1789 qui débouchèrent, en France, sur les événements majeurs que l'on sait.

## 7 - Les question religieuses

*Nous ne ferons ici qu'effleurer ces questions : voir par ailleurs sur ce site les notices sur le protestantisme et le Temple de Junas.*

A Junas, les questions religieuses sont incontournables : « *le diocèse de Nismes est composé de cent quatre vingt trois paroisses et des ces paroisses il y en avoient bien cent soixante ou presque tous les habitants faisoient profession de la R.P.R (Religion Prétendument Réformée)*» (Arch. Dep. Gard C 888, 1686). Gavernes et Junas comptent parmi ces 160 paroisses fortement protestantes. Selon un document de 1665 des Archives Nationales (TT 247, folio 322) la répartition catholiques protestants est la suivante :

<b>Paroisse :</b>	<b>Catholiques</b>	<b>Protestants</b>
Junas	20	480 (96 %)
Gavernes	25	25 (50 %)
Aubais	500	500 (50 %)
Sommières	200	1 200 (86 %)
Aujargues	14	370 (96 %)
Villevieille	62	200 (76 %)

Le très fort pourcentage junassol a été durable : jusqu'il y a peu (années 1970), il n'a pas varié, contrairement à celui d'Aujargues.

Expliquer un tel phénomène reste délicat. Pourquoi cette "résistance" des Protestants en particulier à Junas ?

Toujours est-il qu'au gré des politiques royales, particulièrement après 1685 (révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV), les junassols ont à la fois subi et agi. Nous savons qu'en 1658 - et probablement depuis les années 1590 - Junas avait son pasteur, à demeure. La révocation de l'Edit de Nantes crée un "choc" d'une 50aine d'années où les pasteurs disparaissent apparemment. Mais ensuite, Louis Valentin, né à Junas, exerce son ministère sans discontinuer entre 1765 et 1793, malgré la répression. Et il échappa à la mort violente...

Le conflit catholiques / protestants entraîna la destruction (ou la ruine progressive, faute de fidèles) des églises de Junas et de Gavernes (en 1622 pour cette dernière). Voici ce qu'en dit l'évêque en visite à Junas le 30 mai 1664 : « *l'ancienne église est entièrement démolie à la retenue de la face qui regarde le couchant qui tous les jours tombe en ruine. Le service divin se fait dans une grotte souterraine humide, froide, obscure, ne recevant le jour que par la porte qui expose l'autel au vent (...)* ». Le même homme avait visité Gavernes 5 ans plus tôt

et avait trouvé St Saturnin « *en ung estat de prophanation, servant à retirer les volailles d'une métairie du Sieur d'Aubais (...)* » ...

Reconstruites dans la 2ème moitié du XVIIIème siècle, les églises subissent à nouveau les assauts des Camisards. Lorsque la Cévenne s'embrase en 1702, il suffit de quelques mois pour que suive la Vaunage, parcourue en tous sens, avec la sympathie évidente de la population, par le chef Cavalier et ses troupes rodées à la « guérilla ». Est-ce lui qui, le 20 octobre 1703, incendia le presbytère et l'église de Junas récemment rénovée ? Nous ne savons quel sort fut réservé à St Saturnin de Gavernes, mais nous ne la retrouvons plus mentionnée après 1680. En tout cas, en novembre 1703, Cavalier mena une victorieuse bataille contre les troupes royales à Gavernes, près de la Roque d'Aubais. On voit ainsi que notre modeste territoire a connu aussi "d'épiques épisodes".

L'église de Junas fut vraisemblablement relevée rapidement, en tout cas avant 1740. Des querelles religieuses, rien ne transpire des archives locales : il est vrai que le conseil politique n'est pas le lieu de débats théologiques. Aussi n'avons-nous aucun indice local sur l'impact de la « contre réforme » musclée du XVIIIème siècle à Junas. Par contre, d'autres archives mentionnent exils, procès et condamnations multiples et... chasse aux assemblées protestantes.

Ce lourd passé a laissé des traces dans chaque famille, qui conserve la mémoire de ces "vieilles histoires" de leurs ancêtres. L'opposition catholiques/protestants, la défiance entre les adeptes de ces religions sont restées vives jusqu'en plein XXème siècle.

\*\*\*

Est-ce ce "vécu frondeur", cette résistance acharnée qui conduit les Junassols - du moins certains d'entre eux - à être actifs pendant la Révolution Française ? Là encore, les archives locales font défaut et l'écho de cet élan patriote et antinobiliaire nous est parvenu par des sources détournées.

Les Junassols sont significativement montrés du doigt dans l'incendie de trois châteaux tout début avril 1792 : Aubais, Aujargues et Pondres (en 5 jours, en Vaunage et alentour, une vingtaine de châteaux sont mis à sac et incendiés). Il est également établi que Junas s'est doté d'une espèce de "milice révolutionnaire", qui a prêté main forte dans diverses communes alentour, dès 1789 (A vauvert en juillet, lors de la Grande Peur). Suite aux troubles dont Nîmes fut le théâtre les 2 et 3 mai 1790 - "guerre de pouvoir" pour le contrôle de la municipalité entre Catholiques, majoritairement royalistes, et Protestants, plutôt favorables au processus révolutionnaire en cours - le district de Sommières organise des groupes de Gardes Nationaux et, pour le Canton de Calvisson, deux responsables sont nommés le 25 mai 1790, dont "*Louis Valentin, bourgeois de Junas*". (Mais, pour Nîmes, le pire restait à venir, du 13 au 15 juin : la "bagarre" de Nîmes fit quelques 300 victimes et eut un retentissement national...)

De fait, les conflits dont le Midi est secoué en 1790 - alors que le reste de la France est plutôt calme - renoue avec de "vieux démons", comme un exutoire aux persécutions religieuses dont les Protestants furent si longtemps les victimes. Tout l'Ouest de notre département, majoritairement acquis à la Réforme, se range derrière la Révolution avec, enfin, l'espoir de voir reconnue la liberté de conscience (Nîmes, dès 1789, avait député dans ce but aux Etats Généraux de mai 1789 le pasteur Rabaud Saint Etienne). Il n'est donc pas étonnant de voir "s'activer" les Junassols pour contrer les catholiques "royalistes" (ou au moins "conservateurs") de Nîmes ou d'ailleurs ainsi que la noblesse...

Et se repose, pour conclure, la question du "seigneur" de Junas. Le fait qu'il n'en ait peut-être pas eu de direct, le fait que, sous l'Ancien Régime, le seigneur ne réside pas à Junas mais à Aubais, confère aux habitants une autonomie relative. Il n'est pas rare dans de tels cas - même en Bretagne ! - de voir très précocement des communautés se ranger "à gauche", comme on dirait en politique aujourd'hui. Les études de l'historien Michel Vovelle en Provence, sur la déchristianisation précoce de cette région, dès le XVIIIème siècle, va dans ce sens.

\*\*\*